

Musicien interprète (DFS ou DNESM)

RNCP6020 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	133
Code(s) ROME	L1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	06/07/2011

Certificateur(s)

Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP)

<http://www.cnsmdp.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Activités génériques - Entretenir son niveau par une pratique régulière

- Préparer et exécuter une performance publique en soliste et/ou dans un ensemble
- Préparer et exécuter un enregistrement
- Transmettre son art

Spécialité interprétation

- Préparer et exécuter une interprétation donnée
- Improviser (organistes)
- Jouer dans un ensemble
- Passer des concours internationaux

Spécialité accompagnement

- Lire et jouer à vue
- Réduire une partition d'orchestre
- Transposer une partition dans une tonalité donnée
- Assurer une répétition générale au piano avant la première représentation avec orchestre
- Suivre la battue du chef d'orchestre
- Accompagner au piano des artistes lyriques, des danseurs, des musiciens interprètes, dans des classes, des concours, des auditions, des concerts, etc...
- Donner une leçon aux chanteurs d'opéra (chefs de chant)

Spécialité chant

- Préparer et exécuter des performances chantées dans le domaine de l'art lyrique
- Préparer, répéter et interpréter un rôle dans une production lyrique

Spécialité Jazz

- Composer, arranger, orchestrer des pièces de jazz
- Improviser

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences communes aux spécialités interprétation, chant, jazz: - capacité à concevoir, à préparer et à exécuter une interprétation de haut niveau, dans tous les contextes professionnels : dans un ensemble, dans une performance soliste, dans une performance publique ou enregistrée

- déchiffrer, analyser une partition, maîtriser le solfège

- maîtriser la pratique musicale collective
 - maîtriser la pratique de la scène dans sa discipline
 - maîtriser les styles, répertoires et pratiques musicales propres à sa discipline et à sa spécialité.
- Spécialité accompagnement:
- maîtriser à un haut degré d'excellence les techniques générales et spécifiques d'accompagnement au piano (déchiffrage, réduction d'orchestre et de chœur, transposition, accompagnement improvisé, etc.) dans sa spécialité (accompagnement au piano, accompagnement vocal, ou direction de chant)
 - maîtriser le grand répertoire du piano
 - pour l'accompagnement au piano, maîtriser la technique du clavier d'orchestre
 - pour la direction de chant, maîtriser les techniques de travail de préparation des chanteurs, notamment la diction lyrique des principales langues étrangères chantées.
- Spécialité Jazz:
- capacité à composer, arranger et à orchestrer des œuvres en jazz et musiques improvisées
 - capacité à concevoir, à préparer et à exécuter une performance publique de haut niveau.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
spectacle vivant audiovisuel (édition de phonogrammes musicaux)
enseignement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
accompagnateur/accompagnatrice ; adjoint/adjointe d'enseignement musical de conservatoire ou école agréée ; animateur musical/animatrice musicale ; artiste choriste ; artiste lyrique ; chanteur d'opéra ; chef d'attaque (musique) ; chef de chant ; chef de pupitre (musique) ; instrumentiste (musique) ; soliste ; musicien-chercheur ; musicien/musicienne d'orchestre ; musicien/musicienne de jazz ; musicien/musicienne de rang ; musicien/musicienne de studio ; musicien/musicienne soliste ; organiste ; percussionniste ; pianiste ; professeur d'école nationale de musique ; professeur d'éducation musicale ; professeur de chant ; professeur de conservatoire de musique ou d'école nationale de musique ; professeur de musique ; répétiteur/répétitrice (musique) ; saxophoniste ; soliste (musique, chant) ; supersoliste (musique) ; tuitiste ; vibraphoniste ; violoncelliste ; violoniste.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le directeur du conservatoire ou son représentant + 4 personnes extérieures nommées par lui

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le directeur du conservatoire ou son représentant + 1 représentant des employeurs+1 représentant des salariés (extérieurs à l'établissement)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 06/07/2011

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cnsmdp.fr>

<http://www.cnsmd-lyon.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6020/>